

Pour un printemps des luttes



Réunie le 4 avril 2019, la Commission exécutive fédérale a débattu de la situation revendicative. Notre ambition est de contribuer à construire un printemps des luttes permettant de porter le rapport de force au niveau nécessaire pour gagner sur les revendications et faire reculer le gouvernement et ses commanditaires patronaux.

La CE fédérale appelle les syndicats de la Fédération à travailler à la réussite des étapes de lutte programmées dans la période :

- **Le jeudi 11 avril**, avec les retraités qui seront mobilisés dans l'unité ;
- **Le samedi 13 avril**, dans le cadre de la journée d'action unitaire pour le droit de manifester ;
- **Le lundi 15 avril** à Paris, pour obtenir la réintégration de nos camarades Christian et Jean-Jacques ;
- **Le vendredi 26 avril**, par la participation à la manifestation syndicale européenne à Bruxelles ;
- **Le samedi 27 avril**, la Fédération appelle à participer à la manifestation parisienne de convergence des luttes ainsi qu'aux manifestations organisées en territoire ;
- **Le mercredi 1^{er} mai**, dans l'unité syndicale la plus large possible, nous manifesterons pour la satisfaction des revendications des travailleuses et travailleurs, en France et dans le monde ;
- **Le jeudi 9 mai**, pour l'avenir de la Fonction publique, à l'appel de l'ensemble des organisations syndicales de la Fonction publique, par une grève massive et des manifestations dans tout le pays, exigeons le retrait du projet de loi Dussopt et engageons pour cela un processus d'action dans la durée !

La CEF appelle à faire vivre l'appel du Comité national fédéral visant à réunir partout des assemblées générales, à participer aux mobilisations convergentes avec les gilets jaunes et toutes celles et ceux qui luttent, à interpeller les élus locaux, à développer les luttes, à construire une mobilisation massive, déterminée, inscrite dans la durée, de nature à bloquer le fonctionnement des services publics et de l'économie.

Pour le retrait du projet de loi Dussopt ;

Pour l'augmentation de la valeur du point d'indice, des salaires et des pensions ;

Pour le renforcement des garanties collectives ;

Pour le maintien et le développement de notre établissement paritaire national de formation professionnelle, le CNFPT ;

Pour la défense et la pérennisation de notre système solidaire de retraite par répartition et de notre caisse de retraite, la CNRACL, ce qui nécessite de gagner le retrait du projet gouvernemental de système par points.

Agissons !